

# GUIDE PRATIQUE DE L'ENGAGEMENT

COMMENT ÊTRE UTILE PENDANT  
LA CRISE LIÉE AU COVID-19 ?



LA RÉPUBLIQUE  
***En Marche !***

# 5 PRIORITÉS D'ACTION PENDANT LA CRISE



## **RENDRE DES SERVICES DU QUOTIDIEN AUX PERSONNES FRAGILES P.4**

- Rendre des petits services à ses voisins (ex : faire des courses, aller chercher des médicaments à la pharmacie, imprimer des documents, etc.)
- Aider les personnes qui n'ont pas accès au numérique à utiliser les outils de communication
- Aider les personnes en situation de précarité (sans abris, logés en centre d'hébergement d'urgence, migrants notamment) et s'assurer qu'ils puissent continuer à se nourrir

## **SOUTENIR MORALEMENT LES PERSONNES ISOLÉES OU EN DÉTRESSE P.8**

- Rompre l'isolement des personnes seules en leur passant des appels
- Maintenir le lien avec des personnes âgées qui résident en EHPAD par téléphone, mail, lettre

## **SOUTENIR LES PERSONNELS SOIGNANTS P.11**

- Faciliter la collecte de matériel sanitaire disponible et non utilisé pour les personnels en contact avec les malades
- Proposer des services aux personnels soignants (prêt d'appartement, gardes d'enfants, repas de restaurants etc.) pour alléger la vie quotidienne des soignants

## **SOUTENIR NOS ENTREPRISES EN TEMPS DE CRISE P.15**

- Trouver des débouchés aux producteurs, artisans et commerçants de votre quartier ou de votre commune et utiliser les services des entreprises locales
- Venir en renfort des agriculteurs et des entreprises agricoles françaises en manque de travailleurs saisonniers

## **AIDER LES FAMILLES POUR QUE TOUS LES ÉLÈVES PUISSENT CONTINUER D'APPRENDRE P.18**

- Mobiliser les étudiants et les professionnels sur du soutien scolaire pour que la crise ne soit pas un facteur de creusement des inégalités

## **ANNEXE P.19**



Vous voulez partager un témoignage ou des suggestions sur une initiative utile :  
écrivez-nous à [projetscitoyens@en-marche.fr](mailto:projetscitoyens@en-marche.fr)

# PRÉAMBULE

---



**Le Mouvement se mobilise pour faciliter les initiatives citoyennes d'entraide pendant la période de confinement. Ce guide propose des actions très concrètes et utiles, déjà menées dans différents endroits, à faire depuis chez soi ou dans le cadre de sorties autorisées. Il évolue quotidiennement à partir de vos retours et de vos suggestions, donc n'hésitez pas à nous faire part d'initiatives inspirantes en nous écrivant à [projetscitoyens@en-marche.fr](mailto:projetscitoyens@en-marche.fr).**

DANS TOUTES VOS ACTIONS, RESPECTEZ LES **RÈGLES DE SÉCURITÉ** :

En toutes circonstances, je fais en sorte de **garder ma distance de sécurité d'au moins un mètre** avec les autres personnes.

**J'applique les gestes barrières** pour me protéger et protéger les autres.

**Je suis un ambassadeur des règles de sécurité** et des gestes barrières que j'explique et promeus auprès des autres.

**Au moindre doute d'infection**, sans attendre, je reste chez moi.

**Âgé de 70 ans ou plus ou porteur d'une maladie chronique**, je ne m'engage que dans des missions à distance, depuis mon domicile, pour protéger au maximum ma santé et celle des autres.

**Temps requis :**

**\* = vous pouvez y consacrer moins de 2h (et plus si affinité !)**

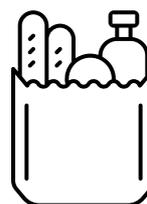
**\*\* = vous devez y consacrer de 2 à 5h au minimum (et plus si affinité !)**

**\*\*\* = projet ambitieux auquel il faut prévoir de consacrer plusieurs heures par semaine pendant plusieurs semaines**

# RENDRE DES SERVICES DU QUOTIDIEN AUX PERSONNES FRAGILES

**ACTION 1 :** Rendre des petits services à ses voisins (ex : faire des courses, aller chercher des médicaments à la pharmacie, imprimer des documents, etc.)

Temps requis : \* / Nécessite de sortir de chez soi



## COMMENT FAIRE ?

✓ **Étape 1 : Se renseigner sur les réseaux d'entraide mis en place dans sa commune.**

Vous pouvez aussi inscrire le nom de votre ville ou village dans les barres de recherche des différents réseaux sociaux. Des groupes de solidarités se sont peut-être déjà lancés !

✓ **Étape 2 : S'inscrire à la réserve civique.** La solidarité de proximité est l'une des 4 missions vitales identifiées par le gouvernement. Vous trouverez des missions proposées près de chez vous et vous pourrez être recontacté par des associations existantes.

✓ **Étape 3 : Informer ses voisins et proposer son aide.** Vous pouvez tout d'abord afficher les consignes de sécurité et les [numéros utiles](#) dans votre immeuble, chez vos commerçants, ou les déposer dans les boîtes aux lettres. Pour favoriser l'entraide, déposez également des affichettes avec les coordonnées des

voisins disponibles : le ministère de la Cohésion des territoires et l'Association Voisins Solidaires en proposent, sous forme de [flyers](#) ou [d'affiches](#).

✓ **Étape 4 : Créer un réseau de solidarité en ligne** (ex : le groupe Facebook [Solidarité Coronavirus Brest](#)) dans le but d'identifier des citoyens qui souhaitent se mobiliser pour aider leurs voisins.

✓ **Étape 5 : Rendre service! Courses alimentaires, récupération de médicaments ou de courrier, impression d'attestations etc.** Quelques précautions à prendre : ne pas s'approcher à moins d'un mètre de la personne à qui vous rendez service ; transmettre la liste de course par message ou demander à la personne de la déposer devant sa porte ; respecter les gestes barrières ; éviter l'échange d'argent liquide et privilégier le paiement sans contact.



À Marseille, Thierry et son équipe de bénévoles viennent en aide aux personnes âgées de leur quartier. Leurs coordonnées sont affichées dans les commerces aux alentours. Plusieurs habitants leur ont alors demandé de faire des petites courses, aller à la pharmacie ou poster du courrier pour eux.



À Brest, Hervé oriente les milliers de bénévoles qui se proposent pour faire les courses, apporter des plats cuisinés ou promener les animaux domestiques des personnes fragiles, ou encore pour vérifier qu'elles sont en bonne santé.

## LIENS UTILES :

- Le kit [“Coronavirus : et si on s’organisait entre voisins ?”](#) proposé par le [ministère de la Cohésion des territoires](#) et l'Association Voisins Solidaires
- Le [récapitulatif des précautions sanitaires à respecter du Ministère de l'Économie](#)

Vous voulez partager un témoignage ou des suggestions sur une initiative utile : écrivez-nous à [projetscitoyens@en-marche.fr](mailto:projetscitoyens@en-marche.fr)

## **ACTION 2 : Aider les personnes qui n'ont pas accès au numérique à utiliser les outils de communication.**

Temps requis : \* / À faire de chez soi



## **COMMENT FAIRE ?**

✓ **Étape 1 : Identifier des personnes qui ont des difficultés** avec les outils numériques, en contactant le [CCAS de sa commune](#), ou appelez directement les associations près de chez vous. Vous pouvez aussi déposer des affichettes chez les commerçants de votre commune ou de votre quartier avec vos coordonnées et/ou le numéro vert de Solidarité Numérique : 01 70 772 372 (appel non surtaxé).

✓ **Étape 2 : S'inscrire également sur la "réserve solidaire" lancée par la MedNum** si vous êtes un médiateur numérique ou si vous pouvez développer des contenus pour le web (ex. tutos) :

<https://solidarite-numerique.fr>. Vous pourrez être contacté directement pour venir en aide à une personne en situation d'exclusion numérique.

✓ **Étape 3 : Se former.** Si vous n'avez pas l'habitude d'aider des personnes en difficulté avec le numérique, cela s'apprend grâce à la plateforme gratuite [Les Bons Clics](#).

**Bon à savoir :** avec l'opération [#ConnexionD'Urgence](#), Emmaüs Connect met à disposition gratuitement des recharges internet et des téléphones pour des personnes exclues du numérique (notamment personnes isolées, migrants, sans abris, ou jeunes qui n'ont pas accès à internet).



France aide les personnes munies d'un simple téléphone à expliquer les démarches spécifiques liées au COVID19 dans le domaine privé ou professionnel, effectuer des consultations médicales à distance, faire ses courses en ligne, ou des jeunes à suivre des cours en ligne. Vous pouvez retrouver le détail de son projet et la contacter [ici](#).



Yannick a identifié que des personnes des EHPAD souffrent de solitude, et les familles sont angoissées de ne pas avoir de nouvelles. Le personnel, déjà sous tension, est très pris par les appels des familles. L'EHPAD a trouvé des tablettes, mais le personnel ne sait pas s'en servir. Yannick se met à disposition des personnes volontaires dans l'EHPAD pour les former et les accompagner, et ainsi relier les personnes âgées à la famille.

## **ACTION 3 : Aider les personnes en situation de précarité (sans abris, logés en centre d'hébergement d'urgence, migrants notamment) et s'assurer qu'ils puissent continuer à se nourrir.**

Temps requis : \*\* / À faire de chez soi ou à l'extérieur



### **COMMENT FAIRE ?**

✓ **Étape 1 : Se renseigner sur la situation des personnes précaires de sa commune.** Contactez pour cela votre [CCAS](#) et/ou les antennes locales de la [Croix Rouge](#) et des [Restos du Cœur](#). Identifiez ainsi les personnes ou les associations qui peuvent avoir besoin d'aide, par exemple pour des distributions de produits de première nécessité (hygiène ou alimentaire).

✓ **Étape 2 : S'inscrire à la réserve civique.** L'aide alimentaire et d'urgence est l'une des 4 missions vitales identifiées par le gouvernement. Vous trouverez des missions proposées près de chez vous et vous pourrez être recontacté par des associations existantes.

✓ **Étape 3 : Distribuer des produits de première nécessité aux personnes qui en ont besoin :**

- En participant à des distributions de denrées alimentaires ou de produits d'hygiène avec

des associations comme La Croix Rouge ou les Restos du Cœur à destination de personnes en situation de précarité

- En préparant ou livrant un repas à un sans-abri avec #PourEux.

**Étape 3bis : Soutenir des sans-abris.**

Soit par téléphone, comme le propose l'association Entourage avec son dispositif "Les bonnes ondes". Soit en allant directement à leur rencontre. Pensez alors à :

- Vous présenter et leur demander comment ils vont
- Vous assurer qu'ils comprennent la situation et leur donner des nouvelles sur l'évolution de la crise sanitaire
- Leur rappeler les gestes barrières et les symptômes du virus
- Leur indiquer les lieux qui restent ouverts en période de confinement, que vous retrouvez sur [Soliguide](#)
- Vous renseigner sur leurs besoins éventuels de produits de première nécessité



**#PourEux** est une initiative citoyenne pour combattre la précarité des sans abris en période de confinement. Rejoignez (ou créez) un groupe Facebook #PourEux (nom de votre commune), puis proposez un repas ou venez en récupérer un préparé par un habitant de votre quartier, et livrez-le à une personne identifiée !

### **LIENS UTILES :**

- Ce que propose la [Croix Rouge](#) en temps de confinement
- Le site des [Restos du Cœur](#) qui propose également des options de bénévolat
- Le lien pour télécharger [l'application Entourage](#) et pour retrouver le [blog de l'association](#) avec différentes informations et

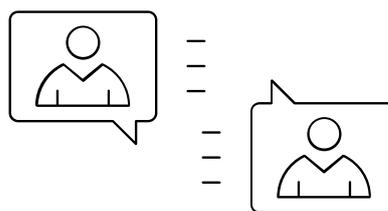
ressources à jour (ex : modèle d'attestation de déplacement exceptionnel à donner aux sans-abris)

- Le site du [Samu social](#) où il est possible de donner ses tickets restaurant pour acheter de la nourriture destinée aux sans-abris.
- Le détail du plan "[Logement d'abord](#)" du gouvernement, qui vise à trouver des solutions d'hébergement aux personnes sans domiciles

# SOUTENIR MORALEMENT LES PERSONNES ISOLÉES OU EN DÉTRESSE

## **ACTION 1 :** Rompre l'isolement des personnes seules en leur passant des appels

Temps requis : \* / À faire de chez soi



## COMMENT FAIRE ?

✓ **Étape 1 : Identifier les dispositifs d'appels existants :** vous pouvez vous renseigner auprès de votre municipalité pour identifier les personnes vulnérables de la commune, comme les bénéficiaires du RSA. Pour des raisons de confidentialité, ils ne vous donneront pas les noms, mais ils peuvent apprécier votre démarche et vous proposer des actions bénévoles, ou vous renvoyer vers des associations qui sont en relation avec eux.

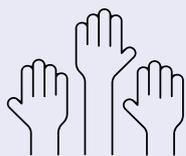


✓ **Étape 2 : Bien déterminer le temps que vous pouvez accorder :** l'idée est de prendre régulièrement des nouvelles. De plus, prévoir la possibilité que d'autres menus services puissent vous être demandés (courses...)

✓ **Étape 3 : Appeler les personnes identifiées et faire remonter les besoins non couverts, voire créer de nouveaux services !**

Si vous ne pouvez pas être écoutants, vous pouvez faire connaître le numéro de téléphone d'associations dédiées :

- [Solitud'écoute](#) (la ligne d'aide téléphonique des Petits frères des pauvres)
- La Croix Rouge vient de lancer Croix Rouge chez vous - 09 70 28 30 00 : ils donnent les supports de promotion pour le faire connaître: [La Croix Rouge chez vous](#) : téléchargement d'affiche !



À Manosque, Christiane accompagne des réfugiés depuis plusieurs mois. Au moment du confinement, les rencontres sont interdites, et elle pense spontanément aux personnes âgées confinées dans les 3 Ehpad de sa ville. Après plusieurs appels, les responsables lui disent qu'ils craignent que les personnes ne soient perturbées. Par contre, ils lui proposent d'organiser des visioconférences pour relier les familles avec les résidents. À présent, Christiane va contacter la mairie pour identifier des personnes isolées à appeler, et se mettre à l'écoute de leurs besoins.

Contact : [christianehoang@gmail.com](mailto:christianehoang@gmail.com)

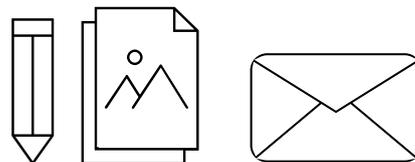
## POUR RAPPEL :

Un numéro vert qui répond aux questions sur le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2, Covid-19) est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : 0 800 130 000. Non médical, il permet en priorité de prendre en charge l'anxiété, l'inquiétude liées au confinement, à cette pandémie, et de soutenir, de rassurer, pour tenir dans la durée.

Vous voulez partager un témoignage ou des suggestions sur une initiative utile : écrivez-nous à [projetscitoyens@en-marche.fr](mailto:projetscitoyens@en-marche.fr)

## **ACTION 2 : Maintenir le lien avec des personnes âgées qui résident en EHPAD par téléphone, mail, lettre.**

Temps requis : \* / À faire de chez soi

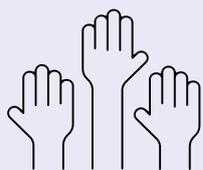


### **COMMENT FAIRE ?**

✓ **Étape 1 : Se renseigner auprès de l'EHPAD proche de chez soi sur les moyens de contact proposés.** En effet, depuis le confinement, nombre d'entre eux ont lancé un appel à la solidarité pour rompre la solitude des personnes âgées. C'est le cas d'un EHPAD de Verdun qui a proposé aux enfants d'envoyer des dessins ou petits mots aux résidents, ou encore l'EHPAD de Flamanville qui a lancé un appel à l'écriture de cartes, lettres ou mails. La plateforme [1 lettre, 1 sourire](#) peut directement transmettre votre lettre à l'EHPAD de votre choix parmi leur liste de partenaires.

✓ **Étape 2 : Bien définir le temps que vous pouvez accorder dans la semaine :** les personnes âgées ont besoin de repères et de moments ritualisés, surtout depuis qu'elles ne bénéficient plus des animations habituellement mises en place. Peu importe le canal de contact (lettre, appel ou dessin), l'idéal est de pouvoir réitérer l'opération régulièrement. .

✓ **Étape 3 : En fonction de l'EHPAD, appeler, écrire ou dessiner !**



Laurence dans l'Essonne a mobilisé un groupe de marcheurs : ils ont appelé 25 EHPAD de leur département qui ont confirmé que les aînés ont besoin de baume au cœur pour leur changer les idées dans cette situation angoissante. Ils proposent alors d'envoyer des courriers aux personnes âgées pour leur témoigner de l'affection. La proposition est accueillie avec enthousiasme partout. Les courriers, de préférence écrits à la main scannés et envoyés par mail, sont envoyés soit à la directrice, soit à l'animatrice, pour garantir la bonne réception. Les Ehpads envoient des photos des personnes au collectif faisant part de leur satisfaction, et les soignants apprécient tout autant !  
Contact : [entraidevirus91@gmail.com](mailto:entraidevirus91@gmail.com)

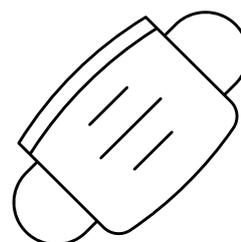
### **LIENS UTILES :**

- #nosvieux sur [jaidecovid19.fr](https://jaidecovid19.fr)
- [1 lettre, 1 sourire](#) (Déjà plus de 15000 lettres envoyées depuis la crise sanitaire)

# SOUTENIR LES PERSONNELS SOIGNANTS

**ACTION 1 :** faciliter la collecte de matériel sanitaire disponible et non utilisé pour les personnels en contact avec les malades

Temps requis : \*\*\* / À faire de chez soi pour la production



## COMMENT FAIRE ?

✓ **Étape 1 : Constituer une équipe** de personnes comprenant si possible des professionnels du secteur médical ou paramédical pour assurer la récupération, la répartition et la livraison du matériel. Il s'agit d'une action très chronophage, il est par conséquent important de la réaliser à plusieurs.

✓ **Étape 2 : Identifier les besoins** de votre bassin de vie : EHPAD, cabinets libéraux, laboratoires, sans oublier tous ceux qui travaillent en-dehors du personnel soignant : écoles qui restent ouvertes pour les enfants des soignants, artisans réparateurs, pompes funèbres etc.

✓ **Étape 3 : Faire la promotion de votre action en laissant affichettes et adresse email** (attention à ne pas donner un téléphone, pour bien gérer les commandes) à des commerces relais, garages, supermarchés ou pharmacies... Assurez-vous également d'avoir des locaux suffisamment grands pour le

stockage car le volume peut augmenter très vite !

✓ **Étape 4 : Donner des rendez-vous** pour la livraison dans les commerces relais, à différentes heures de l'après-midi afin d'éviter un afflux trop important en un seul instant et de pouvoir procéder aux échanges en respectant strictement les gestes barrières.

**Bon à savoir :** pour les masques, il en existe différents types, répertoriés sur le [site du ministère](#) et adaptés aux usages des personnels soignants et des professionnels en contact avec le public. Les masques "faits maison" ne correspondent pas aux normes exigées, mais peuvent toutefois être utiles pour des expositions plus ponctuelles : l'afnor propose un [référentiel de fabrication](#) et des tutos sont fournis par certains hôpitaux (ex. [le tuto du CHU de Grenoble](#)). Il est également possible de proposer des masques en plexiglas, à condition de disposer des équipements adéquats (ex. Imprimantes 3D). Pour

les surblouses, le site [fais une blouse](#) propose des modèles pour ceux qui savent coudre.



Françoise, habitante de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, confectionne, à partir des tissus qu'elle a chez elle, des blouses à destination du personnel médical, des soignants mais également des médecins, caissières... Ces blouses peuvent être lavées à plus de 60 degrés et sont donc réutilisables. Vous pouvez lui demander le détail des patrons, des conseils et de vous aider à coordonner la distribution de ces blouses ! Françoise et le collectif suivent les consignes de [faisuneblouse](#), la plateforme de référence qui rapproche les fabricants citoyens et professionnels de ceux qui en ont besoin. Cette initiative est une aide concrète et fiable contre la prolifération du virus dans le respect des normes. Vous pouvez aussi vous adresser à la page Facebook [@ensemblepourlevar](#) ou par mail à : [83enmarche.com@gmail.com](mailto:83enmarche.com@gmail.com)



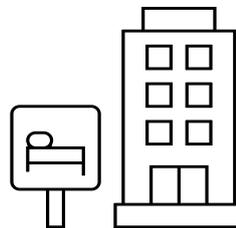
Patricia, dans l'Essonne, soutient et fait la promotion des jeunes bénévoles dans le 91 qui se sont fédérés pour mettre au point et concevoir des masques en 3D pour le personnel soignant en priorité, mais aussi pour les personnes très exposées comme les auxiliaires de vie. Ils ont livré gratuitement 22 visières à une professionnelle qui n'avait pas de masques pour ses auxiliaires de vie. Ils n'acceptent pas d'argent mais ils ont ouvert une cagnotte Leetchi sur laquelle on peut déposer des dons. Retrouvez aussi le projet sur la [plateforme des projets citoyens](#).

Et retrouvez sur notre site le témoignage de Gaëlle Le Roch qui a collecté et distribué plus de 15000 matériels sanitaires dans le Morbihan (masques, gels, blouses, etc.).  
<https://en-marche.fr/articles/actualites/entretien-gaëlle-projet-solidaire>

## **ACTION 2 : Proposer des services aux personnels soignants (prêt d'appartement, gardes d'enfants, repas de restaurants etc.) pour alléger la vie quotidienne des soignants**

Temps requis : \* / À faire de chez soi

### **COMMENT FAIRE ?**



✓ **Étape 1 : Contacter le personnel soignant de votre entourage** (vos connaissances, vos voisins, votre centre de santé...) pour identifier précisément les besoins.

✓ **Étape 2 : Recenser les dispositifs existants :**

- **Pour répondre au besoin de logement :** le Gouvernement a mis en place, en partenariat avec Airbnb, la plateforme [Appart solidaire](#). À ce jour, 5000 logements sont disponibles à destination du personnel soignant.
- **Pour répondre au besoin de garde d'enfant :** la [réserve civique](#) mise en place par le gouvernement permet de mettre en contact les soignants qui le demandent avec des bénévoles prêts à garder leurs enfants. Par ailleurs, des plateformes proposent des services gratuits pendant la crise : c'est le cas de [Nextdoor](#), qui a développé une offre de garde d'enfants, et de [Yoopies](#), une plateforme spécialisée qui met en relation étudiants certifiés et professionnels.

- **Pour fournir des repas au personnel soignant :** l'application Tip Toque, qui habituellement propose un service de restauration aux particuliers avec des plats préparés par des chefs réputés, a décidé d'être solidaire avec le personnel soignant. Les hôpitaux peuvent ainsi faire part de leur besoin de restauration en s'inscrivant sur la [plateforme](#). Si vous connaissez des chefs qui souhaitent venir en aide aux hôpitaux, vous pouvez leur indiquer cette [page](#). Tip Toque se charge ensuite de faire l'interface entre hôpital et chef cuisinier.

- ✓ **Étape 3 : Proposer des solutions aux soignants** que vous avez identifiés. Idéalement, vous pouvez chercher directement pour eux l'appartement, la nounou ou le chef qui leur facilitera la vie !



Charles, concierge d'entreprise à Sète, entend une soignante dire qu'elle va devoir dormir dans sa voiture pour ne pas contaminer sa famille. Le 16 mars, avec 20 amis, il a créé une association : Les [logements solidaires](#). L'annonce bénéficie d'un large écho dans la presse, et un travail intense est mené sur les réseaux sociaux pour identifier des logements non occupés par tous les canaux possibles (par exemple, les logements vides d'étudiants qui ont rejoint leur famille). L'association est stricte : elle cherche des logements où une seule personne sera logée. Les locataires peuvent aussi le proposer de manière légale avec un contrat de commodat. L'association vient récupérer les clés et le transmet au personnel soignant qui doit s'engager à le libérer 48h après l'issue de la crise sanitaire. Actuellement 600 logements sont proposés ! Il manque encore des logements à trouver dans le Grand Est et à Paris. A noter : tout est gratuit !

Vous voulez partager un témoignage ou des suggestions sur une initiative utile :  
écrivez-nous à [projetscitoyens@en-marche.fr](mailto:projetscitoyens@en-marche.fr)

# SOUTENIR NOS ENTREPRISES EN TEMPS DE CRISE

**ACTION 1 :** Trouver des débouchés aux producteurs, artisans et commerçants de votre quartier ou de votre commune et utiliser les services des entreprises locales

Temps requis : \*\* / À faire de chez soi



## COMMENT FAIRE ?

✓ **Étape 1 : Contacter les producteurs, artisans et commerçants** qui seraient intéressés pour écouler leurs marchandises par drive ou vente directe. Appelez directement ceux que vous connaissez, et contactez les associations locales de commerçants et entrepreneurs – les contacts peuvent se trouver sur le site des pages jaunes ou l'annuaire de votre mairie. Il est également possible de contacter la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui ont déjà pu identifier les entreprises à soutenir.

✓ **Étape 2 : Informer les acheteurs potentiels :** amis, voisins, comité de quartier, etc. pour identifier les produits et services qui les intéressent, et définir un lieu et un horaire de livraison (ex. le garage d'un voisin).

✓ **Étape 3 : Organiser les transactions en circuit court.**

Il suffit de choisir le bon outil de communication pour informer sur les produits et services disponibles, regrouper les commandes, et donner les créneaux et lieux de distribution. **Option 1 :** des affichettes à déposer dans les commerces et à la mairie, pour donner les contacts des producteurs et entreprises. **Option 2 :** une boucle Whatsapp pour consolider les commandes du voisinage et les passer aux producteurs. **Option 3 :** un groupe Facebook pour une coordination à plus grande échelle. Vous pouvez prendre exemple sur l'initiative [Resto&Nous](#) à Bordeaux ou le collectif [Anti gaspi Covid 19](#) à Lille. Ou encore l'association [Montbrison en Transition](#) qui propose une carte interactive.



Delphine dans le Nord, facilite la distribution des produits de producteurs locaux. Suite à la fermeture du marché, elle a créé une boucle Whatsapp avec les habitants de son quartier pour prendre les commandes, et les transmettre aux producteurs (maraîchers, poissonniers, fromagers etc.). Ces derniers déposent les produits à Delphine, qui utilise son garage comme point relais pour respecter au mieux les consignes sanitaires. Ce type d'initiatives leur permet de maintenir leur activité.  
[d.garniergirard@heliamanagement.com](mailto:d.garniergirard@heliamanagement.com)



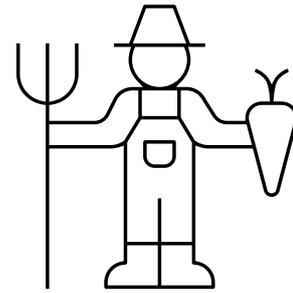
Suite à la fermeture des marchés de plein air à Angers, l'opération "Angers, adopte ton maraîcher" a permis à des producteurs locaux d'être accueillis quelques heures par semaine dans les locaux de commerçants ou de restaurateurs pour vendre leurs produits (fruits, légumes, fromages etc.). Sur leur [page facebook](#), on retrouve le planning des distributions et les infos pour commander en ligne.

## LIENS UTILES :

[Resto&Nous](#)  
[Anti Gaspi Covid 19 Lille](#)  
[Angers Maraîchers](#)

Vous voulez partager un témoignage ou des suggestions sur une initiative utile :  
écrivez-nous à [projetscitoyens@en-marche.fr](mailto:projetscitoyens@en-marche.fr)

## **ACTION 2 : Venir en renfort des agriculteurs et des entreprises agricoles françaises en manque de travailleurs saisonniers**



**Temps requis : \*\*\* / Nécessite de sortir de chez soi**

## **COMMENT FAIRE ?**

✓ **Étape 1 : Se renseigner auprès de son employeur :** selon la loi d'urgence du 23 mars 2020, le salarié pourra cumuler son indemnité d'activité partielle avec le salaire de son contrat de travail dans la filière agroalimentaire, sous réserve que son employeur initial lui donne son accord pour respecter un délai de prévenance de 7 jours avant la reprise du travail.

✓ **Étape 2 :** Après accord de l'employeur, **s'inscrire**

✓ **Étape 3 : Candidater !**



Pour assurer à tous un accès sans rupture à une alimentation saine de qualité, vous pouvez aller prêter main-forte au secteur agricole, qui ne bénéficie plus du renfort saisonnier nécessaire (habituellement venu de l'étranger) en raison du confinement. Si vous êtes en situation d'activité partielle, vous pouvez vous manifester en rejoignant la plateforme [desbraspourmonassiette](https://desbraspourmonassiette.fr), qui simplifie et facilite le recrutement.

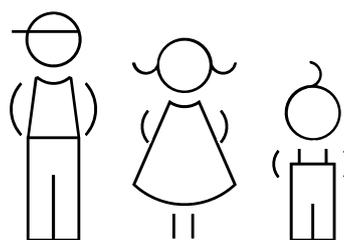
## **LIENS UTILES :**

[Communication officielle du Gouvernement desbraspourmonassiette](#)  
[Pôle emploi](#)

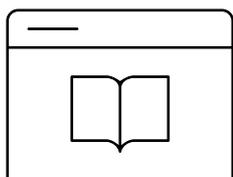
# AIDER LES FAMILLES POUR QUE TOUS LES ÉLÈVES PUISSENT CONTINUER D'APPRENDRE

**ACTION 1 : Mobiliser les étudiants et les professionnels sur du soutien scolaire pour que la crise ne soit pas un facteur de creusement des inégalités**

Temps requis : \*\* / À faire de chez soi



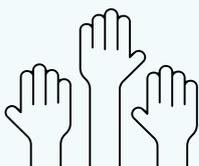
## COMMENT FAIRE ?



✓ **Étape 1** : pour commencer, **identifiez un organisme susceptible de vous mettre en relation avec les élèves** qu'il faut aider en priorité. Contactez de préférence un établissement scolaire près de chez vous. Vous pouvez également prendre attache avec une association de parents d'élèves (celle de vos enfants par exemple) ou une association d'aide aux devoirs (que vous pouvez trouver sur le site de votre mairie).

✓ **Étape 2** : **mobilisez vos proches** et vos connaissances qui seraient en mesure soit de donner un cours de soutien, soit d'échanger avec un jeune sur son orientation. Il est également possible de proposer du tutorat pour des élèves qui, après quelques semaines de confinement, risquent de décrocher.

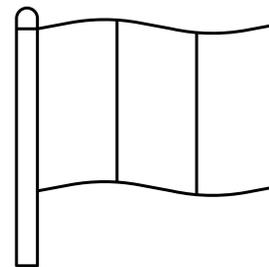
✓ **Étape 3** : **prenez contact avec le ou les élèves identifiés** pour commencer les cours, idéalement en fixant un rythme régulier (ex. 1h, une à deux fois par semaine).



Face au risque de décrochage scolaire des jeunes issus de milieux défavorisés, l'association Article 1 et la FAGE, syndicat étudiant, ont mis en place la plateforme "[Réussite virale](#)" pour mettre en relation des volontaires - étudiants et salariés - avec des jeunes ayant besoin de soutien pour réussir leurs études et préparer leur avenir professionnel dans une situation de confinement.

# LES INITIATIVES NATIONALES À CONNAÎTRE

---



✓ La [Réserve Civique](#) lancée par le gouvernement permet d'orienter les citoyens vers les projets prioritaires, répartis en 4 catégories :

- Distribuer des produits de première nécessité et des repas aux plus démunis
- Aider à garder des enfants de soignants ou d'une structure de l'ASE
- Participer à maintenir le lien (téléphone, visio, mail...) avec des personnes âgées, malades ou en situation de handicap

- Faire les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles

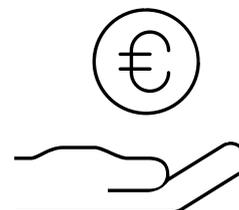
✓ [Enpremiereligne.fr](#) : plateforme de mise en relation entre bénévoles prêts à aider et personnels soignants

✓ [Jaidecovid19.fr](#) : application qui met en relation directement les initiatives citoyennes et les bénévoles, selon quatre thématiques :

- Je donne
- J'offre mes compétences
- Je rends service
- Je dis merci

# POUR ÊTRE UTILE, ON PEUT AUSSI FAIRE DES DONNS

---



- [Tous unis contre le virus](#) rassemble la Fondation de France, l'AP-HP et l'Institut Pasteur. Les dons collectés seront destinés à venir en aide aux personnels soignants, en milieu hospitalier ou non, à financer des projets de recherche ainsi qu'à soutenir des acteurs de terrain et des associations qui œuvrent auprès des plus vulnérables.

- HelloAsso a recensé [toutes les associations](#) qui ont spécifiquement besoin de soutiens pendant la crise.

- Dans les territoires ruraux : en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France, l'association [Bouge ton Coq !](#) a lancé l'initiative « C'est ma tournée » pour soutenir le tissu économique et social des petites communes. Objectif : faire un don et le relayer sur les réseaux en reprenant le filtre « C'est ma tournée ! », du 25 mars au 7 avril.

LA RÉPUBLIQUE  
***En Marche !***